

Maître Philippe CORNET
Avocat au Barreau de Marseille
45 Cours Gouffé - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.91.15.76.90 - Mail : **contentieux@mascaron-avocats.com**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN APPARTEMENT de type 3
situé au 8ème étage d'une superficie de 74.75 m2 (lot 16)
dépendant d'un ensemble immobilier dénommé « BUILDING CANEBIERE »
sis à 73-75 la Canebière et 46 à 54 rue Thubaneau,
13001 MARSEILLE, Quartier BELSUNCE,
figurant au cadastre de la ville de MARSEILLE
801 section D n° 122, pour une contenance de 00 ha 31 a 28 ca

MISE A PRIX : 80 000 EUROS (Quatre-vingt mille euros)

Visite le jeudi 10 septembre 2026 de 10 h 00 à 11 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2026 à 9 h 30
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
situé 25 rue Edouard Delanglade, Salle n°8, 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un immeuble dénommé BUILDING CANEBIERE sis 73-75 la Canebière et 46 à 54 rue Thubaneau, 13001 MARSEILLE, Quartier Belsunce, figurant au cadastre de la ville de MARSEILLE, 801 section D n° 122, pour une contenance de 00 ha 31 a 28 ca.

LE LOT NUMERO SEIZE (N° 16) :
Un APPARTEMENT situé au 8ème étage

dudit immeuble composé de trois pièces principales, cuisine, hall, salle de bains, Avec les 45,49/10.000° indivis des parties communes générales.

Le bien a été mesuré pour une superficie de **74,75 m2** au sens de la loi Carrez selon le certificat dressé le 12 août 2025 par le cabinet SERRANO EXPERTISES annexé au cahier des conditions de vente.

Les biens sont plus amplement décrits

dans le procès-verbal descriptif de la SCP GALY-DE GOLBERY-ESCUUDIER, Commissaire de Justice, en date du 12 août 2025 annexé au cahier des conditions de vente.

Aux termes dudit procès-verbal descriptif, les lieux sont actuellement occupés par le propriétaire saisi.

Le syndic de la copropriété est le cabinet LA IMMOBILIER dont le cabinet est sis 48 Allées Turcat Méry, 13008 MARSEILLE.

La présente vente est poursuivie aux REQUETES ET DILIGENCES du :

Syndicat des copropriétaires de la résidence Building Canebière sise 73/75 la Canebière, 13001 représenté par son syndic en exercice, la société **LA IMMOBILIER**, société par actions simplifiée au capital social de 10.000,00 €, immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro 977 559 640, dont le siège est sis au 48 Allée Turcat Méry, 13008 MARSEILLE, prise en la personne de son représentant légal domicilié es qualité audit siège, Ayant pour avocat constitué **Maître Philippe CORNET**, avocat au Barreau de Marseille, dont le cabinet est situé 45 Cours Gouffé, 13006 MARSEILLE

Les enchères sont recevables uniquement :

- Si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille,
- Si vous lui avez remis un chèque de banque (caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille.

Pour plus amples renseignements et pour consulter le cahier des conditions de vente :

- **Maître Philippe CORNET**, avocat au Barreau de Marseille, dont le cabinet est situé au 45 Cours Gouffé, 13006 MARSEILLE - tel : 04.91.15.76.90 - mail : **contentieux@mascaron-avocats.com**, étant précisé que le dossier est consultable sur le site **www.mascaron-avocats.com**
- Le **Greffé du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille**, au rez-de-chaussée à l'accueil, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 24 Juillet 2026

Philippe CORNET